

Commentaire rapport d'activités AG 2025

Diapo 3 manif 9 mars

Nous allons reprendre où nous nous étions arrêtés l'année dernière, avec la manifestation du 9 mars qui avait rassemblé 3000 personnes. Nous dénonçons entre autres la fermeture des urgences la nuit depuis début janvier et la menace qui pesait sur la néonatalogie et la maternité à partir d'avril.

A la suite de cette belle mobilisation, nous demandons rendez-vous avec la préfète, cela ne s'est fait, avec difficultés que 2 mois plus tard.

Entre temps, on a dit que l'on avait trouvé des pédiatres pour la néonatalogie et qu'on propageait de fausses rumeurs de fermeture.

Pourtant dès le 26 avril, la néonatalogie fermait. Officiellement temporairement, jusqu'au 6 mai.

Diapo 4 préfète

Le 2 mai au rendez-vous à la préfecture, étaient présents la représentante de l'ARS, monsieur Cheveau, François vannson président du Conseil Départemental, Jean Benoit Tisserant et Philippe Cloché pour la ville de Remiremont

Les élus ont tout comme nous défendu l'hôpital : notre secteur de montagne représente avec la partie Haute Saône un bassin d'au moins 100 000 personnes. Nous avons demandé également l'augmentation du nombre de médecins en formation. Quant à la déléguée de l'ARS, elle nous a renvoyé à une étude de besoins. Cette réunion n'a rien apporté.

Diapo 5 rétrogradation de la maternité

Juste après cette réunion, nous apprenons ce que le directeur s'était bien gardé de nous dire à la réunion : la néonatalogie qui devait rouvrir le 6 mai est finalement suspendue jusqu'au 6 novembre.

Elle n'a d'ailleurs toujours pas rouvert, puisqu'il y a une prolongation supplémentaire de suspension de 8 mois.

De ce fait, la maternité est rétrogradée du niveau 2 au niveau 1. Nous l'apprenons en lisant un article de presse, cela ne faisait pas les gros titres.

Ce déclassement est une menace réelle sur la maternité car le rapport Ville (de 2023 dont nous vous avons parlé l'année dernière) préconise la fermeture des maternités de niveau 1 pratiquant moins de 1000 accouchements par an.

C'est une politique de concentration des maternités sur des grands centres techniques qui ne fait pas ses preuves puisque la santé périnatale ne cesse de se dégrader.

Début mai 2024, un rapport de la cour des comptes pointe les inégalités sociales de santé renforcées par l'éloignement géographique mais ne va pas jusqu'à remettre en question cette concentration.

Diapo 6 rapport sénatorial périnatalité

Un rapport sénatorial publié en septembre 2024 fait le constat alarmant de la hausse de la mortalité périnatale, la France dégringole en bas du classement européen pour son taux de bébés nés sans vie, de même que pour la mortalité infantile, avant le premier anniversaire.

Le rapport n'impute pas cette dégradation au manque de sécurité dans les petites et même moyennes maternités mais au contraire à la disparition de celles-ci et préconise une politique volontariste et coordonnée entre l'état, les territoires et les professions médicales. Les sénatrices autrices de ce rapport pensent que l'offre de santé périnatale ne doit pas être définie selon le volume d'activité d'un établissement, mais en fonction des besoins territoriaux. Sans oublier la problématique, cruciale en secteur rural, du transport, le rapport préconisant la présence d'une sage-femme dans les ambulances pour les trajets les plus longs de femmes sur le point d'accoucher. Vosges Matin

Diapo 7 Livre 4,1

Un livre vient de sortir, qui dénonce la catastrophe en cours

4,1 décès pour 1000 naissances, cela représente 2800 bébés qui meurent avant l'âge de 1 an dont 70% à la maternité.

Diapo 8 centres de santé

Un autre grand dossier qui nous occupe depuis bientôt 2 ans : les centres de santé. Nous pensons que ces structures sont une réponse aux déserts médicaux.

Les médecins y trouvent un confort de travail, salariés, en équipe. Cela répond à une aspiration des professionnels.

Les patients y trouvent la garantie de la permanence des soins, du tiers-payant et de l'absence de dépassements tarifaires

Diapo 9 centres de santé

Nous avons rencontré l'ARS puis le conseil départemental

L'ARS peut financer des études de faisabilité, tout comme elle le fait pour des maisons de santé. Elle nous indique que notre association ne peut mener une telle étude et qu'elle souhaite qu'elle soit portée par une commune ou un EPCI

Sur notre secteur c'est le PETR de Remiremont qui nous semble le mieux à même de mener ce projet c'est pourquoi nous venons de lui envoyer un courrier l'appelant à se faire le porteur du projet, au moins pour une étude de faisabilité et à en demander le financement par l'ARS

Diapo 10 PMSP

En juin, arrive le PMSP du GHT 88. Rappel :

Le GHT regroupe tous les hôpitaux des Vosges sauf l'hôpital psychiatrique de Ravenel.

Un comité stratégique présidé par le directeur prend les décisions.

Un certain nombre d'instances (comme les élus ou usagers), émettent des avis en amont

Le projet médical partagé définit la stratégie médicale du groupement hospitalier de territoire

Pour une durée de 5 ans maximum

Nous faisons une analyse amère :

L'argument massue qui permet de faire tout justifier est le manque de médecins, or il faut rappeler que le secteur privé réussit à recruter lui, pour assurer la prise en charge de ceux qui ont les moyens de se déplacer à Nancy et de payer des droits à dépassements. De plus le privé offre des niveaux de rémunérations plus importants sans assurer les contraintes du service public (gardes, astreintes 24/24). Il faut d'urgence une décision nationale pour harmoniser les rémunérations entre public et privé et imposer à tous la permanence des soins.

Avec ce PMSP, l'hôpital de Remiremont rattaché à tort aux Vosges centrales risque de perdre la quasi-totalité de ses activités Ce projet met en cause la maternité, la chirurgie, les urgences, la biologie de notre hôpital, Il fait l'impasse sur les besoins de la population, il nie l'existence des habitants nord haut-saônois, il nie Remiremont comme ville-siège de l'hôpital de la montagne sud en ignorant la géographie, et les réalités socio-économiques de notre secteur de montagne. L'objectif de n'arriver qu'à un seul hôpital de recours : Epinal.

Diapo 11 cartes du PMSP

Voyez ici deux cartes contradictoires présentes dans le PMSP. Nous voulons que le bassin de Remiremont soit pris en compte pour toutes les spécialités et pas que pour la fin de vie.

Diapo 12 PMSP

Le 17 octobre, les élus doivent donner un avis sur le PMSP, nous diffusons largement notre analyse à la population, aux élus en leur demandant de bien réfléchir avant de voter ce texte.

Diapo 13 manif 13 octobre

Nous appelons à la mobilisation le 13 octobre.

Diapo 14

Diapo 15

Diapo 16 vote PMSP

Mais finalement les élus émettent majoritairement un avis favorable. Nous regrettons qu'ils n'aient pas fait bloc pour défendre le service public hospitalier vosgien et demandé une réécriture. Nous nous félicitons que les élus de notre secteur, que nous avons alertés aient voté contre ou se soient abstenus.

Cela nous rappelle un autre texte que nous avons combattu l'année dernière et qui a été tout de même mis en place : le Plan régional de santé

Diapo 17 PRS

Il est en vigueur depuis novembre 2023. Nous avons déposé fin 2023 un recours devant le Tribunal Administratif pour défaut de démocratie car les mairies n'ont pas été consultées comme elles auraient dû l'être et pour défaut de sécurité sanitaire car il n'est pas question de cardiologie interventionnelle dans les Vosges, pas plus que de santé mentale, toujours rattachée au GHT 54.

Les hôpitaux de Remiremont et Epinal ont également déposé un recours. Nous sommes toujours dans l'attente.

Et nous avons raison de protester contre ce PRS, en particulier au niveau de la cardiologie :

Diapo 18 cardio

Il n'y a toujours pas de coronarographie dans les Vosges malgré les besoins criants. Les vosgiens doivent toujours aller jusqu'à Nancy en cas d'accidents cardiaques. 3 dispositifs en Meurthe et Moselle et rien dans les Vosges.

Le directeur a fait en juin 2024 dans le cadre du renouvellement des autorisations de fonctionnement une demande de cardiologie interventionnelle

La demande a été jugée irrecevable car elle ne rentre pas dans les objectifs quantifiés de l'offre sanitaire défini par le PRS

Un recours gracieux a été introduit qui n'a pas abouti

Diapo 19 Urgences

Un autre grand dossier : les urgences. Cela fait maintenant plus d'un an que les urgences sont fermées la nuit.

On habitue la population à un mode dégradé. Nous connaissons tous des exemples de situation dramatique, d'attente pendant des heures dans les couloirs avec parfois des issues tragiques.

Diapo 20 santé mentale

Enfin, dernier dossier mais pas le moindre, la santé mentale.

Nous n'avons pas oublié que le CMP de Bruyères a fermé en 2018 et demandons toujours sa réouverture

Diapo 21 ciné débat

Nos amis de Bruyères ont organisé le 26 juin la projection du film « état limite », suivi d'un débat avec le psychiatre Frédéric Boulanger, chef de pôle intersectoriel à l'hôpital de Ravenel

Diapo 22 livre santé mentale

Ademath a acheté le livre « La santé mentale en France » préfacée par Boris Cyrulnik, Ecrit par 114 acteurs qui veulent faire de la santé mentale une grande cause nationale Nous le tenons à votre disposition s'il vous intéresse

Diapo 23 siéger dans les instances

Nous siégeons maintenant dans les commissions des usagers du Thillot et de Gérardmer ainsi qu'au Conseil de surveillance du Thillot. Nicolas Fetet et Damien Kuntz pour le Thillot et Marc Anthony Duarte pour Gérardmer.

Pour rappel, nous avons des représentants au Conseil Territorial de Santé : Marie Claire Mougel et Nicolas Fetet

Jean Pierrel siège à la CRSA conférence régionale de la Santé et de l'autonomie

Et à la CSOS Commission spécialisée de l'organisation des soins

Nous n'avons pas encore réussi à intégrer le conseil de surveillance de remiremont

Au GHT 88 : Nous avons bataillé pour obtenir la composition de la Commission des usagers, Nous avons dû saisir la CADA, passer par le tribunal administratif. La direction de l'hôpital nous a enfin transmis la composition de cette commission et le compte rendu de la séance du juin qui avait voté le PMSP. Nous avons alors pu constater que la démocratie sanitaire laisse à désirer car seulement 2 représentants des usagers étaient présents à cette réunion importante.

Diapo 24 soins palliatifs

Enfin on annonce une unité de soins palliatifs à Remiremont avec 3 médecins : 12 lits de court séjour accueillant les patients en soins palliatifs.

Une offre qui s'ajoute aux équipes mobiles de Gérardmer,, Epinal, St Dié, Neufchateau et aux lits dédiés dans les différents hôpitaux St Dié , RMT, Gerardmer, Vittel , Neufchateau.

Nous prenons acte mais aimerions que l'hôpital de Remiremont ne nous aide pas seulement à mourir, mais aussi à vivre !

Diapo 25 on a vu ademath à

Diapo 26

Diapo 27

Diapo 28 banderoles

Le directeur nous reprochait depuis longtemps de faire peur à tout le monde (les médecins, les patients) avec nos banderoles. Il a fini par les retirer sans notre accord.

Nous en avons fait faire d'autres que nous avons placé sur les grilles des hôpitaux de Remiremont et epinal. Elles ont été retirées dans la journée.

Nous avons placé celles qui nous restaient là où nous pouvions (en face de l'hypermarché Leclerc, à Rupt ...

Diapo 29 banderole

Diapo 30

Enfin, le CA s'est rassemblé 8 fois dont 4 fois en visioconférence, et le bureau a été élu à la première réunion le 11 avril. Sans beaucoup de changements.

Contacts avec l'association des insuffisants rénaux, France Rein Vosges et la ligue contre le cancer
(excusée)